

L'Association Normande d'Ethnographie et d'Art populaire
« leVieux Honfleur »
BP 60082 – 14600 Honfleur cedex

Bonneville sur Touques, forteresse ducale et royale (XIe-XVe siècle)

par Pascal Lelièvre Président de la Société Le Vieux Honfleur

Salle des Associations - Honfleur le 29 octobre 2016

En mémoire de J. C. Ruault, sociétaire du « Vieux Honfleur » décédé au mois de mars 2016 qui avait préparé une conférence pour le VH prévue cet automne.

Les vestiges du château de Bonneville sur Touques occupent l'extrémité d'un éperon du plateau d'Auge dominant la basse vallée de la Touques. Ceux-ci font partie d'une propriété privée qui reste fermée à la curiosité des amoureux du patrimoine.

Si quelques morceaux de murs d'enceinte et quelques parties basses des anciennes tours et de la porte fortifiée ainsi que d'imposants fossés, laissent aux rares privilégiés qui ont pu pénétrer dans le domaine supposer la présence autrefois d'un édifice puissant, la clôture et les haies qui entourent le site ne permettent plus aujourd'hui au passant curieux qui emprunte la route départementale qui le longe de se rendre compte qu'il est en présence des restes d'un des plus puissants châteaux forts construits par les ducs de Normandie à partir du XIe siècle, lequel était un élément important du système de défense du duché et après 1204 de la plus riche province -et l'une des plus menacée- du Royaume de France. Et qu'il est devant un monument historique (1964).

Même s'il n'y a pas de lien direct entre l'abandon de la forteresse par la monarchie et l'évènement de 1469, la séance de destruction de l'anneau ducal lors de la séance de l'Echiquier sur l'ordre de Louis XI¹, il n'en reste pas moins qu'à partir de la fin du XVe siècle la monarchie s'en désintéresse et le laisse se dégrader jusqu'à la Révolution Française au cours de laquelle il est vendu comme bien national.

¹ Faite suite à la révolte des Grands contre Louis XI qui s'étaient regroupés derrière le frère du Roi. Vainqueurs en 1465 (le duc de Bretagne et Charles de France ont conquis la Normandie, Louis XI avait dû lui accorder le duché en apanage. Vite repris. En 1469 le connétable de France Louis de Luxembourg lit en séance de l'échiquier à Rouen une lettre ordonnant de casser l'anneau ducal. C'est la fin définitive de la Normandie comme entité politique

Préparer une synthèse sur l'histoire de sa construction, pour parvenir à réaliser une restitution du château et le récit de son rôle dans l'histoire de la Normandie médiévale relève d'une gageure que M. Ruault avait soutenue pour le VH afin de répondre aux vœux de son président qui avait invité les sociétaires lors de l'assemblée générale, il y a deux ans, à prendre des initiatives et proposer à l'association des visites patrimoniales et des conférences.

Le défi qu'il s'était lancé était de taille du fait de la modicité des sources dont on peut disposer :

**Du côté du bilan des recherches archéologiques*

Il a fait l'objet de deux campagnes de fouilles : une au XIXe et une en 1965.

Pour la première aucun compte rendu (pas rédigé ou perdu). Pour la seconde, celui qui porte sur un petit secteur du château, rédigé par Michel de Bouärd, permet de poser quelques hypothèses mais apporte peu de certitudes et une conclusion qui ne laisse pas augurer de nouvelles recherches puisque l'auteur considère que ce serait vain en raison des bouleversements subis par le sol à l'intérieur de l'enceinte (notamment les abris creusés par l'organisation Todt). De fait, il n'a pas poursuivi ses investigations.

Il faut donc se contenter essentiellement des vestiges visibles

**Du côté des sources écrites :*

Pour l'historien qui s'appuie sur des sources écrites, les recherches, depuis le XIXe siècle, n'ont guère avancé. On reste largement prisonnier pour ces siècles du Moyen Âge des chroniqueurs de l'époque ; pour le XIe et XIIe siècle on peut difficilement les confronter car on ne dispose en général que d'un récit de base repris par un successeur. Le château de Bonneville apparaît dans ce type de source à l'occasion d'événements politiques ou simplement d'un séjour du duc-roi ou du roi mais ces chroniques n'apportent aucune information sur le château lui-même.

-Guillaume de Jumièges moine qui écrit une *Gesta Normannorum ducum* en 1070 qui

couvre toute l'histoire du duché jusqu'à la conquête de l'Angleterre ; sa partie originale va du règne de Richard II (996-1023) à Guillaume II ; la partie antérieure est issue du texte de Dudon de saint-Quentin

-Guillaume de Poitiers (1020-1090), né à Préaux près de Pont-Audemer : fut l'aumônier de Guillaume II. Ses *Gesta Guilelmi II Ducis Normannorum* : la partie conservée couvre la période 1047-1068

-Orderic Vital (1075-1143) moine de Saint-Evroult (entre Gacé et l'Aigle, dans le pays d'Ouche département de l'Orne) qui rédigea *une Historia Ecclesiastica*, dont une partie interpole l'œuvre de Guillaume de Jumièges

Robert de Torigni (1106- 1186) abbé du Mont Saint-Michel et conseiller d'Henri II complète la *Gesta Normanonorum Ducum* (1139)

Bien d'autres chroniqueurs peuvent être invoqués à un moment ou à un autre de l'histoire du château : pour la période finale du duché : les anglais Roger de Malmesbury, Roger de Vendover ou le trouvère français Sarrazin avec son *Histoire des ducs de Normandie et d'Angleterre*

Et pour la période suivant la conquête française : Rigord, Guillaume Lebreton auteurs d'une *Gesta Augustini*. Plus tard, pour la période de la guerre de Cent Ans, Froissart, Enguerrand de Monstrelet ou Mathieu d'Escouchy.

Pour compléter il y a des mentions éparses concernant Bonneville dans les rôles de l'échiquier concernant les dépenses qui y sont réalisées : C'est cette source là plus que l'analyse des techniques et des formes qui permettent de dater approximativement certaines parties du château. Bonneville est mentionné dans les recueils de chartes ducales : cela permet de connaître les moments où les ducs-roi y ont résidé.

Plusieurs synthèses ont été tentées : une assez récemment, deux anciennes mais elles utilisent les mêmes sources et la dernière s'inspire largement des deux autres :

M. Lecourt

Touques et son château

Pont-L'Evêque, imp Delahais 1868

A Gilbert

Le château de Bonneville sur Touques

Société des Antiquaires de Normandie, 1892 pp 385-463

Jean Chennebenoist et Jean Bureau

Touques, ses monuments, son passé et le château de Bonneville

En mobilisant au gré de ses lectures toutes les informations disponibles sur le château et son histoire, il était parvenu à un résultat intéressant qui permettait de faire le point sur l'importance de ce site fortifié, d'en proposer une restitution crédible pour les XIIe- XIIIe siècle et de nous en faire revivre quelques moments de son histoire.

Le destin en a décidé autrement. Compte tenu de toute l'énergie qu'il avait dépensée pour tenir ses engagements, de l'état d'avancement de son projet dont il m'avait entretenu quelques jours avant sa disparition, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de ne pas laisser tout ce travail sans un aboutissement.

Son épouse avec laquelle je m'en suis entretenu, m'a donné son accord et transmis ses dossiers. Bien sûr, je ne connais pas exactement la teneur du discours qu'il vous aurait tenu. Je me suis donc efforcé, à partir de toutes les informations et croquis qu'il a laissés, ainsi qu'un montage vidéo, de vous présenter le résultat de ses recherches. Je ne vous ferai pas voir le montage vidéo qu'il avait préparé avec un fond sonore de musique médiévale car il prévoyait d'en assurer lui même le commentaire mais il n'a pas eu le temps de le mettre par écrit et de le caler sur les différentes séquences. J'ai donc repris uniquement les documents iconographiques qu'il avait rassemblés et ses croquis dans un montage power-point tout simple. L'exposé que je vais présenter doit donc bien sûr principalement à ses notes de lecture.

Il prévoyait dans le cadre de la célébration du 950^e anniversaire de la bataille d'Hasting² de faire également le point sur la geste militaire de Guillaume le Conquérant. Je me contenterai d'y faire quelques allusions dans le cadre de la présentation de l'histoire du château de Bonneville.

² Le 14 octobre 1066

J'ai découpé l'exposé en deux parties :

-Le château et son évolution architecturale

-Le château dans l'histoire de la Normandie

+ Une conclusion cherchant à expliquer déclin de Bonneville à la fin du XVe dont le corollaire sera la promotion de Honfleur dans le système de défense côtier normand)

I) Le château

A- Quand a-t-il été construit ?

Certains érudits au XIXe siècle ont évoqué un château construit au IXe sur les ordres de Charlemagne pour repousser les incursions des Normands. Il aurait été probablement en bois. Le nom de Touques serait issu de cette initiative, le terme latin *Tulco* qui devint Touques signifiant retranchement fait en hâte. Ce serait cette fortification qui, plus tard, aurait été remplacée par un château fort en pierre. Le bourg de Touques aurait alors conservé le nom que lui avait valu cette fortification et le château aurait pris le nom du village de Bonneville qui s'était formé sous la protection immédiate de ses remparts.

Cette idée puise sa source dans le récit d'Eginhard qui évoque les mesures prises par Charlemagne dès 799 qui consistaient à établir des postes de garde dans tous les ports

et toutes les embouchures des côtes de la Manche (*litoris custodes*). Mais c'est surtout Charles le Chauve (50 ans plus tard) qui fit renforcer les défenses des villes ayant conservé des remparts datant du Bas Empire, construire ou autoriser la construction de châteaux (*castrum*) comme à Pont de l'Arche à la confluence de l'Eure et de la Seine. Aucune donnée archéologique, ni document écrit ne permet de confirmer cette hypothèse qui restera probablement à jamais une hypothèse. Les historiens ne savent d'ailleurs pas grand-chose en général du système de défense carolingien face aux invasions scandinaves et il semble que le pouvoir royal ait abandonné la Basse Seine à la fin du IXe siècle pour se concentrer sur les régions en amont de Pîtres.

Il n'en est pas de même de l'hypothèse du château de Guillaume le Conquérant (nom qu'on lui donne traditionnellement, même si d'après M. de Boüard, confirmant les remarques d'Arcisse de Caumont, rien, dans les maçonneries qui subsistent n'est apparemment antérieur au XIIe siècle ; dans le sol du château on n'a trouvé aucun objet qui puisse même être daté du XIe siècle. Donc l'existence d'un château datant de Guillaume le Conquérant ne peut être démontrée par l'archéologie. Le doute ne semble pourtant guère permis du fait de faits précis relatés par le chroniqueur Guillaume de Poitiers³ qui indique que c'est au château ducal de Bonneville sur Touques que Harold⁴ aurait prêté l'un des serments de fidélité à Guillaume (avant 1066) et selon le même auteur, c'est à Bonneville que Guillaume réunit le conseil qui entérina sa décision concernant l'expédition d'Angleterre. Mieux encore, plusieurs chartes de Guillaume ont également été données « apud Bonamvillam ». Il avait donc a-minima une résidence à Bonneville. Était-elle fortifiée ? C'est plus que probable dans le contexte de l'époque d'une gouvernance itinérante qui suppose que le souverain (et ici un quasi souverain) puisse se déplacer avec sa cour de lieu fortifié en lieu fortifié sous son contrôle pour assurer sa sécurité, le clos et le couvert de son entourage.

On sait par ailleurs qu'au XIe siècle les ducs font ériger de puissants châteaux de pierre

³ Guillaume de Poitiers (1020-1090) né aux Préaux près de Pont Audemer, il est aumônier de Guillaume II et archidiacre de Lisieux. Il écrit entre 1071 et 1077 dans un style imitant Salluste une vie élogieuse de Guillaume (*Gesta Guillelmi II ducis Normannorum*)

⁴ Harold était le neveu par alliance d'Édouard le Confesseur (qui avait épousé en seconde noce sa sœur). Depuis la mort de son père Godwin, il est le chef du « parti anglo-saxon » qui s'oppose à la politique philo-normande d'Édouard dont le père, Ethelred, était marié à la normande Emma. C'est grâce au soutien du duc de Normandie qu'il avait pu reprendre le pouvoir au héritier du Roi Cnut le Grand qui représentait dans l'île le « parti scandinave ». Édouard, sans héritier avait promis à Guillaume qu'il lui succéderait. D'où l'intérêt pour Guillaume qui profite de la présence inopinée (après un naufrage, il échoue en Ponthieu où le comte le retient prisonnier) d'Harold sur le continent pour lui faire promettre qu'il soutiendra Guillaume à la mort d'Édouard.

(celui de Caen est édifié vers 1060) qui seront fortement remaniés au XIIe siècle. Mais aussi des constructions en bois qui sont nombreuses au niveau des zones frontières du duché, prenant notamment mais pas seulement, la forme de mottes féodales. Il est donc assez logique que Guillaume ait fait construire un château à cet endroit d'autant que les ducs de Normandie possédaient autour de Bonneville un important domaine (comportant le patronage de l'église qu'en 1014, Richard II cèda l'église à Notre Dame de Chartres). Rien n'interdit de penser, si elle est en bois, que cette fortification ne soit même antérieure au duc Guillaume II.

Or, les fortifications du XIe sauf exception, étaient en bois (cf la ville de Dinan sur la tapisserie de Bayeux).

La construction en pierre daterait donc des successeurs de Guillaume II pour les remparts et principalement de la dynastie des Plantagenêt : par exemple

-La cuisine de la salle du Tinel fouillée par M de B paraît tardive fin XIIe, début XIIIe siècle).

Des travaux importants semblent même avoir lieu aussi au XIIIe siècle, après la conquête : par exemple

-Un texte comptable de 1324, parle à propos de l'une des tours de « noeve touelle ».

-On avait ouvert des carrières près du château. Les « plaintes des Normands de 1223 » en citent 2.

Cependant, dans les pièces comptables tout au long du XIIIe et XIVe siècle, il est surtout question de réparations. Ceux plus anciens, notamment datant des Plantagenêt évoquent aussi surtout des dépenses de réparation

En conclusion, dans leur aspect d'ensemble, celui que l'on peut encore déceler aujourd'hui, les fortifications seraient celles du temps de Richard Cœur de Lion et probablement plus encore de Jean sans Terre avec quelques ajouts postérieurs. On peut penser bien sûr à Philippe Auguste mais aussi à ses successeurs. Il est impossible d'établir une chronologie fine faute de repères suffisamment précis et nombreux.

B- Description du château à partir des vestiges

Il faut distinguer le mur d'enceinte et les tours.

Le mur d'enceinte

Le mur d'enceinte peut remonter à la toute fin du XI^e siècle ou début du XII^e siècle (qui nous place sous le principats-règnes de Guillaume II ou Henri 1^{er} Beauclerc : il n'est pas rare que les premiers châteaux de pierre ne disposent que d'un mur d'enceinte avec une porte et avec à l'intérieur des bâtiments d'habitation et notamment le logis du seigneur. Le flanquement⁵ est alors assuré par des « garites » de bois posées sur des solives que l'on a profondément engagées dans le mur.

Les murs ont 8 à 10 pieds d'épaisseur (environ 3m) et les fossés au nord et à l'est avaient 20 m de large sur 10 m de profondeur (fossés secs)

Très curieusement la porte se trouve à l'ouest de l'enceinte, en direction de la vallée de la Touques, et non vers le plateau d'où se détachait l'éperon (secteur le plus faible en cas d'attaque). On voit encore les piédroits garnis de colonnettes portant des chapiteaux presque entièrement rongés par les intempéries : ils reçoivent les retombées d'un arc brisé. L'ensemble est datable du dernier quart du XII^e siècle. A l'arrière de cette porte, M. De Boüard repérait les vestiges d'une construction rectangulaire qui pouvait avoir été une tour d'entrée ; il évoque aussi la possibilité de la construction à l'extérieur, ultérieurement, d'une nouvelle tour porte plus moderne pour l'époque et plus efficace militairement.

Exception faite de l'emplacement de la porte, la configuration de l'enceinte et son site relève du type très ancien de « l'éperon barré »

Les tours.

Les tours, circulaires ou semi circulaires ne peuvent être antérieures à la deuxième moitié du XII^e siècle, donc pas avant la dynastie des Plantagenêt car au XI^e et au début du XII^e s les tours en pierre sont de base carrée (comme à Caen sous le règne d'Henri 1^{er} Beauclerc). Elles ont probablement été en partie érigées au temps du principat de Richard Cœur de Lion ou plus sûrement de Jean sans Terre, voire des premières années qui suivent la conquête de la Normandie par Philippe Auguste.

⁵ Garites ou hourds

D'ailleurs, comme on le constate visuellement, elles ne font pas corps avec le blocage des remparts ce qui prouve qu'elles ont été rajoutées à des dates diverses.

Elles sont au nombre de 6 : on leur donne au XIXe siècle des noms qui ne correspondent pas aux appellations qu'on trouve dans les textes.

-La première tour

Pourrait être celle qu'on appelle le donjon au XIXe siècle, la grosse tour à la fin du XIIe siècle. Elle est circulaire, mesure 12 m de diamètre à l'intérieur avec des murs à la base de 3 m d'épaisseur. Elle est placée logiquement à l'endroit le plus faible de la forteresse. Le document qui permet de la dater est un compte rendu de la ferme de la vicomté de Bonneville devant l'échiquier en 1195 : il fait état d'une dépense de 95 livres 10 sous pour des opérations sur une tour en construction. La date est conforme aux caractéristiques de cette tour : ronde, sans voûte intérieure en pierre. Le *singulier* « *in operacionibus turre de Bonnavilla* » laisse à penser que cette tour était encore la seule.

-Les autres seraient postérieures, pour partie après la conquête de la Normandie. Par opposition à la grosse tour, elles sont appelées tourelles.

Leur identification pose problème car les textes qui les mentionnent ne les situent pas précisément. Il en résulte entre les auteurs qui se sont attachés à cette tâche certaines contradictions. M. de Boüard, sur ce sujet, n'est pas très clair non plus.

Dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la porte :

La Tour du Conseil ou du serment au XIXe siècle. Elle est aussi dite « tourelle de la guete », celle qui offre la vue la plus étendue sur la vallée de la Touques : ses murs sont couverts de graffiti ce qui correspond à un lieu des gens désœuvrés stationnent longuement, comme des sentinelles.

A l'intérieur une salle de forme parabolique qui est bien conservée (au XIXe siècle).

Une large croisée ouvre la vue sur la vallée. La légende voulait que la Reine Mathilde y attendît son mari parti guerroyer en Angleterre (ce qui est impossible en raison de la date de construction de la tour).

Une tour au sud-est dite « as pretes » correspondant à celle appelée au XIXe s « tour de la chapelle » : elle ne s'élève plus aujourd'hui au dessus du niveau de la cour exhauscée. Une vierge avait été trouvée à ses pieds dans le fossé. Les maçonneries de la tour semblent offrir des traces du chevet de la chapelle Saint-Georges

La tour de Rollon, « une tourelle devant la fontaine ».

Ces deux dernières tours étant proches l'une de l'autre : un texte de 1393 mentionne la réfection de deux perches et demie de « garites » entre les deux.

La seule qui reste imposante, la tour Robert le Diable⁶, au nord, fait le pendant au donjon. Elle était dotée d'une salle voutée qui s'est effondrée)

La sixième et dernière tour : celle située au nord de la porte d'entrée est dite tourelle de Rouvoisins (au XIXe tour de Jean sans Terre) ; au niveau de la cour une chambre de forme parabolique voûtée, éclairée par la meurtrière. Dans l'épaisseur du mur, à droite de l'entrée, elle comporte en sous sol un cachot parfaitement conservé. En dessous il y avait une autre chambre de même forme et de même dimension.

L'intérieur de l'enceinte

Sa superficie est relativement modeste, environ 7000 m² ce qui exclut que la fortification ait eu pour principale vocation de servir de refuge à l'ensemble de la population alentour⁷, dont celle du bourg de Touques, contrairement au château de Caen. C'est

⁶ Souvent identifié à Robert le Magnifique, père de Guillaume le C ; en fait personnage de légende : un anonyme rédigea au XIIe siècle une histoire de Robert le Diable reprenant les éléments d'une tradition orale. Le château dit de Robert le Diable, dans son aspect actuel date de Jean sans Terre (il a été partiellement restauré sous la direction de Viollet le duc)

⁷ On sait cependant qu'en 1136 lorsque Geoffroy d'Anjou qui tente de prendre la Normandie par les armes à la mort d'Henri Beaulerc, les habitants de Touques avaient trouvé refuge dans le château commandé par Guillaume De Troussebout. Geoffroy s'était installé avec ses hommes dans les maisons de Touques. Les habitants réfugiés dans le château, à la demande de son capitaine, allèrent la nuit dans le village mettre le feu aux maison, obligeant Geffroy à quitter la village avec ses hommes.

d'abord une résidence princière protégée. Des bâtiments intérieurs de l'époque médiévale, il ne reste, hélas, rien. Au nord-ouest, entre la porte et la tour Rouvoisons, il y avait semble-t-il un bâtiment qui aurait été la grande salle (aula) avec la chambre du roi et la chambre de la reine, ainsi qu'une chambre des chevaliers (on peut penser que l'ensemble ressemblait au manoir de la Vigne, sans la chapelle).

Plus à l'est, la chambre Tinel (nom donné à la pièce de grande dimension qui servait pour les banquets comme la salle dit de l'Echiquier dans le château de Caen), la cuisine et le manoir au capitaine, c'est-à-dire la résidence du commandant de la garnison du château (les soubassements de ce dernier édifice se trouve aujourd'hui sous la maison d'habitation qui a été construite en 1830). C'est dans cette partie que se sont concentrées les fouilles entreprises par Michel de Bouärd à l'été 1965, qui ont permis de découvrir une partie des fondations des bâtiments détruits.

Selon ces fouilles, la salle du Tinel peut être datée de la fin du XIIe siècle. La datation est confirmée par la modénature de la base de la colonnette engagée qui demeurait en place à l'angle nord-est de la salle. Le bâtiment comportait deux niveaux : rez-de-chaussée dallé mais non couvert d'une voûte et un étage noble relié par un escalier à vis à l'angle nord-est. (Cette interprétation ne faisait pas l'unanimité chez les chercheurs mais apparaît comme la plus vraisemblable). Le bâtiment avait une longueur de 20 m Ce bâtiment, comme les autres, était couvert de tuiles dont on a retrouvé en grand nombre les débris : elles venaient soit d'Yville, centre potier situé en face de Jumièges, soit de Varengeville, près de Dieppe (d'après des comptes).

II) Le château de Bonneville : son rôle

A- Une position stratégique

A l'époque de la Normandie ducale le site de Bonneville est d'un grand intérêt qui n'est pas seulement lié la défense des côtes et en particulier l'estuaire de la Touques.

Le château de Bonneville est, en effet, situé en zone frontière : celle qui délimite la Haute Normandie de la Basse Normandie. La Haute Normandie correspond à la province ecclésiastique de Rouen qui sert de référence pour l'attribution à Rollon d'un territoire

lors du traité de Saint-Clair sur Epte : l'ouest ne tombera que plus tard dans le giron des comtes de Normandie et leur autorité sera longue à s'imposer, d'autant que tout au long du Xe siècle des bandes vikings continuaient d'arriver, se mettant au service parfois du comte de Normandie, parfois au service de ses adversaires. On peut considérer que le cœur de la puissance des comtes puis ducs de Normandie se trouvait en Haute Normandie, même si Guillaume, en créant le château de Caen avait marqué sa volonté d'asseoir sa puissance sur les deux Normandie. Dans l'hypothèse, plausible, où le château en bois daterait des prédécesseurs immédiats de G II, Bonneville peut être considéré comme un outil de protection de la zone centrale du pouvoir territorial des ducs.

Du temps de G II, cette fonction perdure mais il est aussi un lieu d'étape sur la route qui conduit de Rouen à Caen par le littoral étant situé à mi chemin entre les deux capitales, (important dans le cadre d'un pouvoir itinérant)

Le château surveille et protège aussi le port de Touques situé sur l'estuaire du port du même nom même s'il est relativement éloigné. Les conditions nautiques d'accès à ce port conviennent parfaitement aux navires vikings qui ont un faible tirant d'eau, faisant de ce port un point de débarquement ou d'embarquement facilement utilisable. Il y avait un peu plus à l'ouest le port de Dives sur l'estuaire de la Dives ; au Nord les ducs utilisaient Fécamp ou Saint-Valéry en Caux. Bien sûr, les troupes affectées à la défense du château ne pouvaient empêcher un ennemi de débarquer mais cet ennemi, une fois à terre était dans une situation d'insécurité du fait de la présence du château entre les mains de leur adversaire. Et surtout, il rendait périlleux pour un ennemi toute opération vers l'amont en direction de Lisieux dont le port était accessible jusqu'au XIIIe siècle aux navires venus de la mer à faible tirant d'eau.

La fréquence des séjours des ducs à Bonneville après la conquête de l'Angleterre, s'explique par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de faire de nombreuses navettes entre la Normandie et l'Angleterre (ce qui est cohérent par rapport à la datation du renforcement des fortifications et des aménagements intérieurs)

C'est à Bonneville que résidait le bailli de Bonneville, qui était en même temps vicomte

(mais il n'habitait pas dans le château lui-même)⁸

Bonneville est ainsi le lieu fortifié à partir duquel s'exerçait la surveillance du duc puis du Roi sur les terres de son domaine et des revenus qu'il procurait, en particulier ceux issus de la forêt de Touques (qui s'étendait jusqu'aux abords de Honfleur, mité de clairières qui deviendront de plus en plus nombreuses au XIIe et XIIIe à partir de l'est). La réserve de chasse sur laquelle les sergents veillaient sous l'autorité du bailli, puis à partir de Philippe Auguste du verdier, capitaine du château, faisait l'objet d'une attention particulière. Il supervisait aussi les opérations d'essartage et d'inféodation des parcelles défrichées à des paysans (le verbe fieffer qui est utilisé ici a un sens un peu différent de celui employé pour les inféodations au profit des nobles : ce ne sont en fait pour les roturiers que des attributions de tenures).

B- Les séjours des ducs de Normandie et du roi de France à Bonneville

Le château de Bonneville abrite une résidence qui reçoit, en fonction de leurs besoins, ses propriétaires, ducs puis rois. Entre les séjours qu'on ne connaît que si ils ont laissé une trace dans les documents écrits, s'intercalent des intervalles sûrement très longs pendant lesquels une garnison, peu étoffée sauf renfort pendant les périodes de conflit créant une menace particulière, commandée par un capitaine, assurait la conservation du lieu.

- 1) Outre les deux séjours de Guillaume déjà évoqués, les textes nous indiquent la fréquence relative des passages de ses enfants et plus encore des Plantagenêt et en particulier de Jean Sans Terre, le dernier d'entre eux.

Guillaume le C et ses enfants

⁸ Paul Guidecoq Pays d'Auge n° 3 mars 1993 *Les baillies de Bonneville et la forêt*. Il rappelle qu'Henri II avait créé des baillies circonscriptions plus importantes que les vicomtés, dont le responsable, le bailli, était un officier ducal doté de pouvoirs administratifs, judiciaires et financiers et qui de plus contrôlaient et coordonnaient l'activité des vicomtes. La baillie de Bonneville était très petite, comparativement à celle de Pont Audemer ou de l'Hiemois (comté dans le territoire s'étend entre Falaise et Sée autour d'Exmes), d'où le regroupement avec la vicomté (qui est affermée pour 160 livres au bailli). La raison de cette création semble liée à la présence du château et de la forêt ducale. (La baillie sera agrandie par Philippe Auguste, ira de la Dives à l'Orange mais le bailli surveillera ce secteur à partir de Rouen et finalement supprimée à la fin du XIIIe siècle)

-Pour Guillaume le C : l'un des serments de Harold, la nomination de Mathilde comme régente du duché pendant son absence, en 1080 la désignation de son fils cadet Guillaume comme successeur à la tête du Duché⁹

- Pour Guillaume III le Roux : il était à Touques lorsqu'il apprit la mort de son père en 1087¹⁰ ; il revient à l'été 1098 alors qu'il était régent du Royaume d'Angleterre après le départ de son frère pour la croisade (Robert Courteheuse 1087-1106) et y prépara la riposte contre la révolte des Manceaux¹¹

- Pour Henri Ier Beauclerc : en 1112 lors de la guerre contre Foulque d'Anjou. Il y reçut Robert de Bellesme qui, après l'avoir trahi au profit du comte d'Anjou et ses alliés, le comte de Flandres et le roi de France, venait en chargé de mission de Louis Le Gros pour négocier. Il le fit emprisonner, malgré son statut de négociateur, dans la tour et envoyer en Angleterre finir ses jours en prison.

Les Plantagenêt

Henri II y fut présent en 1170, en 1174 et encore entre 1176 et 1180. Au cours de cette période il y est très fréquemment même ne sait combien de fois, ni la durée de séjours. Le château est largement et régulièrement approvisionné en blé, vins, fromages d'après le rôle de l'Echiquier ; le duc-roi y tient une cour brillante à ce qu'on peut en juger par certains types de fournitures (vêtements de cérémonie)

Richard : donna Bonneville en douaire à sa femme qui ne put cependant entrer en jouissance de son bien car sa belle mère Eléonore appréciait le château et y fit de nombreux séjours jusqu'à sa mort.

Jean sans Terre récupéra le château de Bonneville et y dirigea la lutte contre Philippe Auguste de 1200 à 1203. 25 chartes du duc-roi sont signées de Bonneville. Il quitte le château le 14 novembre 1203 le jour même où Philippe Auguste s'en empare.

⁹ Ordoric Vital né le [16 février 1075](#)^[2], à [Atcham, Angleterre](#) et mort en [1141](#) ou [1143](#)^[3] à l'[abbaye de Saint-Évrault](#), est un [moine](#) anglo-normand connu comme l'un des plus importants [historiens](#) du Moyen Âge central. Sa principale œuvre est l'*Historia ecclesiastica* qui retrace notamment l'histoire du [duché de Normandie](#) et du [Royaume d'Angleterre](#) aux [XI^e](#) et [XII^e](#) [siècles](#).

¹⁰ Robert de Thorigni

¹¹ Ordoric Vital

2) Les rois de France à partir de Philippe Auguste jusqu'à Philippe le Bel semblent moins s'intéresser au château de Bonneville.

Philippe Auguste en céda la jouissance aux évêques de Lisieux qui possédaient comme on l'a vu une seigneurie dont les terres jouxtent le château (la baronnie de Touques). Le château leur sert de résidence de campagne. Cette cession de droit d'usage n'impliquait pas l'abandon du droit de propriété du Roi et ne concernait pas le domaine de Bonneville qui fut inféodé, ni les autres parties voisines du domaine - essentiellement la forêt.

S'ils ne viennent pas à Bonneville ils entretiennent le château et défendent leurs intérêts face à l'évêque (qui est pourtant un relais du pouvoir du Roi)

Au point de provoquer un contentieux avec l'évêque de Lisieux qui possédait une importante seigneurie (conçédée en fief au départ par les ducs de Normandie) dans la basse vallée de la Touques, et qui englobait une grande partie du bourg de Touques (seigneurie baptisée baronnie de la Touques au XIXe siècle). En 1337 l'évêque de Lisieux est mis à l'amende pour avoir autorisé ses gens à pratiquer la chasse à courre dans la forêt du roi. Le Roi lui en a fait ensuite remise.

La défense du Château est à partir de Philippe Auguste assuré par un personnage qui cumule les fonctions de Verdier et de capitaine de la place : c'est pour lui qu'est construite dans le château une résidence dont ne parle par M. de Bouärd (qui devait se trouver sous l'actuelle résidence des propriétaires datant du début XIXe siècle)

Philippe le Bel met fin au privilège accordé aux évêques de Lisieux en 1290. Une ordonnance fait de Bonneville sur Touques un des 4 châteaux forts qui seuls devaient être désormais entretenus aux frais du trésor en Basse Normandie¹². Un capitaine assure le commandement de la petite garnison. Si les chroniqueurs ne mentionnent pas la venue de Philippe le Bel, par contre ils attestent un séjour de son héritier Charles IV pendant l'été 1323.

¹² Les 3 autres sont Caen, Cherbourg et Gavrac ; et en Haute Normandie 1 seul, Arques

C- Un point d'appui pour les détenteurs légitimes du pouvoir en Normandie dans le contexte des conflits de succession au temps des ducs puis au temps de la Normandie royale pendant les phases de conflits avec l'Angleterre.

Autant que les sources permettent de le dire, le château est donc resté en permanence dans la main du duc puis du duc-Roi et enfin du Roi.

A l'époque ducale, la seule tentative connue d'une prise du château par un rival, échoua : celle de Geoffroi V d'Anjou, mari de Mathilde l'Emperesse, fille de Henri 1er Beauclerc, contre Etienne de Blois qui avait ceint la couronne d'Angleterre et se trouvait potentiellement également duc de Normandie. En réalité la possession du duché lui fut finalement reconnue par Etienne de Blois.

Il en fut de même pour les rois de France qui récupérèrent les possessions directes des ducs. On a vu que Philippe Auguste, même s'il autorisa l'évêque à s'en servir comme résidence secondaire, en conserva précieusement la propriété : le privilège accordé à l'évêque doit être interprété probablement comme une marque de confiance et la traduction du rôle attribué aux évêques de Lisieux de seconder le roi dans l'encadrement et le contrôle du Nord Pays d'Auge.

La reprise en mains du château à partir de 1290 (après une longue période où il est mis à disposition de l'évêque), dans un contexte de tensions croissantes avec l'Angleterre, permit au château d'assurer sa fonction de défense de l'estuaire de la Touques comme il l'avait toujours fait avec succès, pendant la première partie de la guerre de cent ans.

Jusqu'en 1417 : il ne fut, en effet, pas pris et gêna considérablement la logistique du roi d'Angleterre lors de ses deux grandes chevauchées, celle de 1346 et de 1357. C'est pourquoi Charles V l'intégra dans son système de défense de l'estuaire de la Seine, même si, sur la rive gauche il accorda aussi une grande importance à la fortification d'Honfleur, le port étant directement situé sur l'estuaire face à la place forte principale qui est alors Harfleur. Les deux ports protégeaient Rouen, ville principale de la Normandie. Honfleur était plus facile à défendre car protégé des attaques venues de la mer par les bancs de sable. (Les troupes anglaises, n'ont jamais débarqué directement, ni devant Harfleur, ni devant Honfleur, mais juste à côté), tandis que le château de Bonneville, plus

en retrait par rapport à la côte ne pouvait empêcher un débarquement.

En 1417, pour la première fois, il tomba entre les mains du Roi d'Angleterre car cette fois-ci il dut affronter toute l'armée anglaise débarquée à Touques, une armée qui ne venait pas pour une simple chevauchée mais pour s'emparer du Royaume de France. Le château se rendit au bout de 9 jours. Après négociation, les défenseurs purent quitter saufs la forteresse. Les français la reprirent en 1429 par un coup de mains audacieux dans une région pourtant contrôlée par les troupes anglaises, mais pour la perdre l'année suivante. Le roi de France ne la récupéra qu'à la fin du conflit, en 1450 au moment où il reconquit la Normandie.

Après, le roi de France garda le château de Bonneville dans son domaine jusqu'en 1529¹³.

Conclusion : l'abandon du château de Bonneville après la guerre de Cent Ans

Le château cesse d'être entretenu et tombe progressivement en ruines. Pourquoi cet abandon ?

-La perte du rôle stratégique du site de Bonneville

La Touques est de moins en moins accessible : le chenal de la Touques perd de sa largeur et profondeur du fait d'un dépôt croissant d'alluvions qui serait à mettre en

¹³ Le fief du vicomté d'Auge et la vicomté (incluant le château de Bonneville), ainsi que le comté de Mortain, ont été donnés à Louise de Bourbon, dame de la Roche Guyon en échange de la ville de Leuze et de Condé, cédées à Charles Quint par la paix de Cambrai. Ils passèrent ensuite aux Montpensier puis aux Orléans (1626 mariage de Mlle de Montpensier avec Gaston frère de Louis XIII)

relation avec la rétractation de la forêt de Touques sous l'effet du déboisement, de la mise en culture des champs ce qui faciliterait l'érosion des sols et l'augmentation de la charge alluviale de ses eaux.

Des efforts pour maintenir la navigabilité de la Touques jusqu'à Lisieux avait été pourtant accomplis dans les années 1440, à l'initiative de l'évêque de Lisieux, Pierre Cochon. Un travail de dragage et de stabilisation des berges au moyen de 12 000 fagots est réalisé sous la direction de Etienne Joly, réputé avoir travaillé aux fortifications de Honfleur (il en coûte au moins 1500 livres à Henri VI et 230 à l'évêque de Lisieux). Cela n'a probablement pas suffi.

Le port de Touques voit son activité se contracter et la taille des navires qui y abordent diminuer. Le risque de débarquement d'une puissance hostile est devenu d'autant plus faible.

Bien sûr la fonction de protection du cœur de la Normandie ducal n'a plus de raison d'être car désormais l'ensemble de l'ancien duché est bien tenu en main par l'administration royale.

Sur la rive gauche, la monarchie semble avoir choisi pour ses besoins un autre port depuis Charles V : Honfleur

-Les fortifications de Bonneville ne sont plus du tout adaptées aux nouvelles conditions de la guerre de siège qui repose sur l'artillerie. Il aurait fallu complètement revoir le système de défense.

Cette adaptation sera réalisée à Honfleur tout au long du XVe et XVIe siècle comme le montrent les plans de la ville de Honfleur au début du XVIIe siècle. Dès le début du XVe siècle, le débarquement d'Henri V en 1417 à Touques, avait déjà montré la faiblesse des capacités de résistance du château de Bonneville.

Sans grand intérêt stratégique pour la monarchie face à ses ennemis extérieurs, ce type de place peut néanmoins être utilisé par les factions en cas de guerre civile comme ce fut le cas pendant les guerres de religion (il tombe entre les mains des ligueurs, il est

repris par les troupes de Henri IV qui y fit faire quelques travaux de restauration).

Il aurait pu faire partie du programme de destruction engagé par Louis XIV qui n'en fit cependant rien : s'il n'est plus entretenu, il n'est cependant pas rasé et le service de guet des populations de Touques le concerne toujours jusqu'à la Révolution car face à la menace anglaise, du fait du point de vue qu'il offrait sur l'estuaire de la Touques et la mer, il pouvait avoir une petite utilité.

(-Les Allemands pendant la seconde guerre mondiale sauront l'utiliser en le transformant en camp pour les ouvriers de l'organisation Todt chargés de la construction des fortifications côtières : 600 manœuvres de toutes nationalités ont campé dans des baraquements en planches disséminés dans toute la cour intérieure et jusque dans les fossés ; une pièce d'artillerie anti aérienne légère était installée sur la tour du Roi Jean sans Terre. Pour se protéger d'éventuels bombardements aériens les allemands avaient creusé 5 couloirs fortement bétonnés et semi enterrés, ce qui bouleversa un peu plus le sol à l'intérieur du château rendant plus difficiles de futures fouilles archéologiques.)

Le château de Bonneville n'a sûrement pas livré tous ses secrets et il est douteux qu'on puisse l'obliger à l'avenir à le faire.

Néanmoins ses vestiges sont encore suffisants pour témoigner de son importance au MA. Il est dommage qu'il ne soit pas davantage utilisé au service du tourisme patrimonial de l'agglomération TDT (auquel il serait intéressant de donner un nom synthétique) Elle manque, en effet, en dehors du centre de Touques, de témoins d'une histoire antérieure au XIXe siècle. On pourrait en dire autant du Manoir de Méautrix, siège d'une seigneurie qui fut importante, propriété de la famille Rothschild jamais accessible au public ou le château d'Aguesseau, plus récent, rarement ouvert... C'est tout le problème des édifices anciens qui sont des éléments incontestables du patrimoine mais de statut privé, ce qui autorise les propriétaires qui ne font pas appel aux fonds publics pour leur entretien de l'ouvrir au public. Heureusement, une association s'est mobilisée pour sauver et faire restaurer l'abbatiale de Saint-Arnoult.